L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1876. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 30 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 46 de la rue Royale, deux magnifiques mobiliers, glaces, bibliothèque, pianos, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 22 de la rue des Magasins—habillements, lingerie, chapeaux, parapluies, malles, valises, fusils de chasse belges.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, en face de la rue Poydras, 172 balles de foin. Et à leurs magasins d'encan, fromages et gelées, quincaillerie, ferblanterie, faïence, balances, tarrières, &c.

Grande vente importante, à crédit et par catalogue, de groceries, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Foin—Foin—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Fromage et gelées—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Quincaillerie, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Jeudi, 30 novembre 1876.

VARIÉTÉS—Sothern dans le rôle de Dundreary.
ACADÉMIE—Maud Muller avec Mlle Geneviève Rogers.

L'enquête sur la paroisse Ouachita.

Les conspirateurs radicaux viennent de donner une nouvelle preuve de leur mauvaise foi en faisant procéder, devant le bureau des retours, à une enquête sur la paroisse Ouachita, sans que les Démocrates eussent été prévenus et mis à même de produire leurs témoins. Des contre-interrogatoires remis à W. P. Kellogg, au lieu d'être envoyés par lui à l'avocat des radicaux ont été supprimés. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour mettre les démocrates hors de leur garde. Les radicaux ont alors fait entendre des témoins pour attester tous les faits d'intimidation mis à la charge des démocrates.

Nous laisserons de côté les premiers témoignages d'un caractère politique, lesquels seront amplement réfutés, pour passer à la fantasmagorique histoire de la négresse Elisa Pinkston.

Que le mari de cette femme ait été assassiné et elle-même terriblement maltraitée par les meurtriers de son mari, ce sont là des faits matériels indubitables, mais après avoir lu le témoignage d'Elisa rapporté tout au long dans le *Republican*, nous croyons que cette malheureuse a été poussée à mettre à la charge d'un parti les crimes odieux dont elle et son mari ont été victimes.

Plusieurs des circonstances matérielles alléguées par elle seront formellement démenties. Mais dans sa déposition même nous trouvons une contradiction tellement flagrante qu'elle autorise à mettre en suspicion toutes les autres assertions du témoin.

Dans la première partie de sa déposition, Elisa Pinkston, après avoir relaté l'assassinat de son mari qui a eu lieu la nuit, c'est-à-dire le matin avant le jour et dans la maison, ajoute qu'ils ont coupé la gorge à son enfant dans ses bras et qu'elle l'a laissé tomber, puis elle dit:

Ils voulaient m'avoir avant de me tuer; deux ont pris possession de moi avant de me tirer, et avant qu'ils eussent commencé je me fourrai sous le lit, je fus alors tirée à la jambe et me glissai sous le lit; ils me saisirent par la jambe et me tirèrent dehors et ils brisèrent le lit, puis ils me coupèrent avec une hache, etc.

Plus loin, nous trouvons ce qui suit:

Question par le président Wells: Vous avez dit dans votre réponse qu'ils avaient pris des libertés avec votre personne? Etait-ce avant ou après avoir tiré sur vous?

Réponse.—C'était avant de tirer; ils ne faisaient que cela et ils demandaient aux hommes si d'autres en voulaient et alors ils me tirèrent. *Cela s'est passé au dehors*, au clair de la lune. Ils ont pris une hache pour me couper, mais la hache s'est séparée du manche, etc.

Ainsi, après avoir raconté la scène du viol comme se passant dans la maison, le coup de feu tiré la blessant à la jambe quand elle est sous le lit, la lutte, le lit brisé, elle dit ensuite que cette scène, qu'elle varie constamment, a eu lieu au dehors au clair de lune.

Elle est ainsi prise en flagrant délit de mensonge.

Les témoins qu'offrent de faire entendre les démocrates établiront qu'une des personnes qu'elle accuse, était morte trois mois avant le jour du crime, et que les autres étaient à une distance éloignée. Il sera établi aussi qu'après le crime Elisa est allée demander assistance à une cabane voisine et y a dit que son mari avait été tué par un nègre nommé Brooks et sa bande.

Des témoins prouveront encore que Pinkston s'était souvent querellé avec Brooks et l'avait une fois terriblement battu et que ce dernier avait menacé de tuer son adversaire. Quant à l'enfant d'Elisa, il a été trouvé dans le lac sans une égratignure et n'a nullement eu la gorge coupée. Enfin des témoins qui ont enseveli Pinkston attesteront que son corps n'était nullement mutilé comme l'a prétendu Elisa.

Lorsque l'enquête aura été complétée, il y aura lieu de tirer des conclusions du rôle qu'on a fait jouer à ce témoin.

Mais les radicaux semblent vouloir empêcher qu'elle soit complétée avant le 6 décembre.

Elisa a fait un affidavit contre M. Thomas Lyon, l'un des témoins démocrates arrivés de Ouachita, qu'elle accuse du meurtre de son mari. C'est un moyen commode d'écarter ce témoin, car elle n'a pas dit un mot de lui dans sa déposition.

Enfin, hier matin, elle est venue raconter qu'avant hier soir après sa déposition trois blancs étaient venus à sa résidence pour la tuer et qu'elle eût été assassinée si ses cris n'eussent attiré la police. Ceci nous paraît être encore une scène arrangée à plaisir, à moins que ce ne soit le résultat de la folie.

On verra plus loin ce qui a été dit à la séance d'hier à ce sujet.

—Botte du Pavillon.

UN MEMBRE DU CABINET DE M. GRANT ET L'ÉLECTION EN FLORIDE. Nous lisons dans le *Republican* de St-Louis, du 16 novembre, le paragraphe suivant:

Que veut dire cela? Voici une dépêche adressée au *Republican* par son fidèle correspondant spécial à Jacksonville, Floride:

"L'opérateur du télégraphe à Tallahassee a été destitué pour avoir révélé l'infâme dépêche suivante:

"A l'hon. M. L. Stearns. *Il faut* que la Floride soit faite républicaine. On vous fournira les soldats et l'argent.

Z. CHANDLER.

Ce qui précède confirme la version d'après laquelle Mr Chandler avait adressé une dépêche de ce genre au même Mr Stearns, Gouverneur de la Floride, qui a tenté, récemment, et tentera probablement encore, de compter, lui seul, le vote électoral de l'Etat.

Quant à l'emploi de l'argent, on se souvient peut-être que le télégraphe nous a annoncé le départ du général Kilpatrick pour le sud—Kilpatrick qui, prévoyant, en septembre, le triomphe des conservateurs dans l'Indiana, qu'il parcourait en haranguant, poussait des cris de détresse demandait qu'on agitât la "chemise ensanglantée", et qu'on lui expédiât des greenbacks sinon que tout était perdu.

—Le Drapeau Rouge, Maison Ste-Anne.

IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS—ACHETEZ MAINTENANT. $50,000. 4 DÉCEMBRE. GRAND TIRAGE EXTRA.

—E. Angaud, maison Ste-Anne.

Les procédés du Bureau des Retours.

Les membres du bureau des retours ne cherchent même pas à sauver les apparences, ni à faire montre d'un semblant d'impartialité. Ils tranchent les questions de forme et de procédure avec un arbitraire cynique qui n'indique que trop ce qu'on doit attendre de leur décision sur le fond.

Leurs règlements ne paraissent tenir que tant qu'ils sont un obstacle pour les démocrates, mais quand une disposition offre une barrière aux radicaux elle est abaissée pour les laisser passer.

Chaque pas fait dans les opérations donne lieu à une protestation de la part des démocrates; et, chaque fois, le bureau passe outre.

On introduit subitement des témoignages pour établir toute une série d'accusations à propos de la paroisse Ouachita. Il s'agit d'une douzaine d'assassinats, d'actes de violence et d'intimidation. On ajoute à cela une histoire d'outrage diabolique, propre à faire frémir, et qui, si elle était vraie, autoriserait à dire que les citoyens blancs de la paroisse Ouachita sont, non des membres d'une société civilisée, mais des sauvages cruels et féroces, et, quand les démocrates demandent à faire entendre des témoins pour réfuter toutes ces calomnies dictées pour produire sensation, on refuse d'admettre à témoigner plus de deux personnes.

La femme qui a mis à la charge de citoyens nommés par elle, des crimes odieux aggravés de détails révoltants, a prétendu avoir été attaquée, le soir qui a suivi sa déposition, par trois des témoins offerts par les démocrates. On demande au bureau de faire une enquête, et le président répond que cela ne le regarde pas et qu'il n'a pas à s'occuper de ce que deviennent les témoins après leur déposition. Cependant, les témoins de Ouachita sont restés au quartier-général démocratique jusqu'à une heure du matin, vingt personnes peuvent l'attester.

Peu importe, le nouvel outrage dont Elisa Pinkston se plaint, est destiné à être télégraphié au Nord et à faire sensation.

Il y a un parti pris d'empêcher que la lumière se fasse trop entière sur ces affaires de Ouachita avant la décision du Bureau et la date du 6 décembre. On renvoie ironiquement les démocrates à la justice, qui ne pourrait éclairer les faits que quand le tour serait joué.

Le but évident des radicaux a été de créer une première impression au Nord favorable à leur thèse d'intimidation, afin de préparer les esprits à la décision qui doit renverser une majorité de 9000 votes en faveur de Tilden.

Les témoins radicaux pourront être, plus tard, convaincus de parjure, qu'importe? Pourvu qu'on ait eu un prétexte pour donner les votes de la Louisiane à Hayes; et, pour cela, on refuse les témoignages et les affidavits et on coupe court aux discussions. Nous croirions faire injure aux orientaux en disant que c'est de la justice à la turque!

—Maison Ste-Anne.

SI VOUS ETES HEUREUX—VOUS POURREZ GAGNER $50,000 AVEC $20. GRAND TIRAGE EXTRA LUNDI PROCHAIN.

LIPPINCOTT'S MAGAZINE.—La revue de Lippincott, de décembre, contient les derniers articles sur le Centenaire; nous y trouvons un fort intéressant compte-rendu des "exhibitions détachées" et un sommaire des résultats généraux. Ce numéro est admirablement illustré, et la série d'articles y forme une histoire de l'Exposition—histoire remarquablement écrite, qui ne cessera jamais d'avoir de la valeur.

Le lecteur ne manquera pas de s'arrêter à un travail sur "l'art céramique à l'Exposition," par un écrivain qui a fait du sujet une spécialité et donne des renseignements que des milliers de personnes seront heureuses d'avoir. L'essai est accompagné de gravures fines qui représentent quelques-uns des plus beaux spécimens. La fin de l'intéressant voyage d'Ellis Yarnatt dans "le pays de Wordsworth," et le séjour de l'auteur au sein de sa famille et parmi les amis du grand poëte—est un autre article illustré.—Nous signalons aussi à l'attention des juges en littérature les dernières "lettres sur l'Afrique du Sud", de Lady Bakers; "l'exposé d'un médium spiritualiste"; "le marquis de Loslie", "l'amour dans la paresse" et une "histoire de la guerre" par Rebecca Harding Davis. La "revue mensuelle" traite brièvement de différents sujets.

Ce numéro termine le dix-huitième volume du "Magazine," qui entre dans sa dixième année. L'éditeur promet une grande variété de matières attrayantes pour l'année prochaine.

HATEZ-VOUS DE DEVENIR RICHE. IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS. GRAND TIRAGE EXTRA. GROS LOT, $50,000.

—St-Ann Shoe Store.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—"Our American Cousin" restera sur l'affiche du théâtre des Variétés jusqu'à la fin de la semaine. Les représentations se suivent et se ressemblent, c'est-à-dire que le succès s'ajoute au succès et les recettes aux recettes. La direction se félicitera d'avoir engagé M. Sothern. Il faut tout le talent de cet excellent comédien pour triompher de l'indifférence en matière d'art et de théâtre que causent ordinairement les troubles politiques.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La matinée d'hier avait attiré un nombre considérable de dames à l'Académie de Musique. Celles qui n'avaient pas encore fait connaissance avec la gentille Geneviève Rogers étaient curieuses de la voir et de l'entendre dans Maud Muller. Le second acte a été pour la charmante comédienne l'occasion d'un grand et légitime succès. Maud Muller sera représentée tous les soirs jusqu'à samedi.

M. L. BYRNE & CO.,
Au No 168 de la rue du Canal,
Offrent, en ce moment, le STOCK DE FAILLITE de l'ancienne maison
JOHNSON, REED & CO., de New-York.
A UN IMMENSE SACRIFICE.
AUJOURD'HUI, vente spéciale de ETOFFES POUR ROBES A BAS PRIX.

—La liquidation des chaussures, échantillons centenaires, ne s'opère qu'à la Maison Ste-Anne.

C'EST LA QU'EST LE BON MARCHÉ.—Je vous conseille de nouveau, si vous avez à faire une emplette de meubles, d'aller chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts où vous trouverez à des prix comparativement minimes, eu égard à l'élégance, la nouveauté et la solidité, tous les meubles dont vous pouvez avoir besoin, pour salon, salle à manger chambres à coucher.

—Un télégramme de Semlin adressé au *Times* donne le texte d'un ordre, signé du prince Gortschakoff, qui a été lu par l'agent diplomatique russe au général Tchernaïeff:

ORDRE DE L'EMPEREUR.

Le général Tchernaïeff ne rentrera pas en Russie.

—Une charmante petite espiègle à sa grande sœur:

"Comment préférerais-tu ton mari, blond ou brun?"

"Je le voudrais bien bête, mais j'ai une peur, c'est de rencontrer quelqu'un plus bête que lui quand je l'aurai épousé."

"Oh! pour cela, ne risques rien; celui qui t'épousera est sûr d'avoir le pompon...."

M. L. BYRNE & CO.,
Au No 168 de la rue du Canal,
Offrent, en ce moment, le STOCK DE FAILLITE de l'ancienne maison
JOHNSON, REED & CO., de New-York.
A UN IMMENSE SACRIFICE.
AUJOURD'HUI, vente spéciale de ETOFFES POUR ROBES A BAS PRIX.

—Plus de rhume, si on se chausse à la Maison Ste-Anne.

DANS 4 JOURS LE GRAND TIRAGE EXTRA. ACHETEZ VOS BILLETS TOUT DE SUITE.

—Cherchez-vous une botte imperméable, allez à la Maison Ste-Anne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

BUREAU DES RETOURS.

INTERROGATOIRE.

Déposition d'Elisa Pinkston.

Après le témoin Barwell, on a entendu Eaton Logwood qui a raconté des choses à peu près semblables à celles dont le premier témoin avait donné un avant-goût. Logwood fut blessé lui-même dans sa maison par deux hommes qui lui tirèrent dessus et auxquels il ne put échapper que par la fuite. Il affirme n'avoir été attaqué qu'à cause de sa politique. Il a reçu cinq balles dans le bras. Le but était d'intimider les votants républicains. Une infinité de questions sont faites au témoin qui y répond de manière à faire voir qu'on avait organisé un système général de voies de fait, de violences, ou de pratiques quelconques soit pour empêcher les républicains d'aller voter, soit pour les forcer à voter le ticket démocratique.

M. Morey—Nous avons un autre témoin que nous désirons interroger, ce témoin est une femme, du nom d'Elisa Pinkston.

Eliza Pinkston est alors amenée sur une chaise par quelques gens de couleur, accompagnée d'une femme de couleur qui donne des soins à Elisa.

M. Spofford se plaint de cette manière d'interroger quand d'après ce qui avait été dit, les affidavits *ex parte* devaient être reçus. C'est pour cela que lui et ses collègues avaient renoncé à l'idée de déposer des interrogatoires. L'affaire actuelle les prend donc par surprise. Ce changement de règle fait que nous ne pouvons avoir nos témoins.

Le président Wells—Nous n'attendrons pas.

Elisa prête serment et répond aux questions du génl. Anderson.

—Demeurez-vous dans le ward 1, ward de l'Ile, paroisse Ouachita?

—Je ne connais rien aux wards. Je demeure dans la paroisse Ouachita, sur l'habitation de Hugh Young.

—Savez-vous ce qu'est devenu votre mari, Henry Pinkston?

—Oui, monsieur.

—A-t-il été tué le jour ou la nuit?

—Il a été tué, la nuit, dans la matinée avant le jour.

—Etait-il chez lui et au lit quand il a été attaqué?

—Oui, monsieur.

—Donnez les noms de ceux qui l'ont attaqué, et dites comment il a été traité et tué.

—Le Dr. Young fut le premier à frapper à la porte.

—Vous dites que le Dr Young était là.

—Il était le premier. Tous étaient près. Il y en avait 30 ou 40; ils demandèrent: Henry est-il ici? Un ami de Henry vient pour le mener à Monroe. Mais, docteur, dis-je, vous n'êtes pas l'ami de Henry. Je regardai par une fente et Early enfonça la porte.—Baillonnez-le, cria le capt. Craig. Il pourra le voter en enfer. Il a voté jusqu'ici, mais il ne votera plus. Ils entrèrent et le baillonnèrent. Ils lui firent une coupure à la jambe. O mon Dieu, ne tuez pas mon mari, c'est tout ce que j'ai, dis-je. Un homme me frappa à la figure et sur la tête avec son pistolet. Ils dirent: laissez cet enfant de g.... Je répondis: c'est mon mari. Je voulus arrêter le Dr Young; il me frappa avec son pistolet et me jeta à terre.

Wells—Combien étaient-ils avec le Dr. Young?

—Il y en avait plusieurs. Je ne connais que ceux dont les noms étaient prononcés devant moi: Frank Dermes et le capitaine Tebault.

—Pourquoi le tuèrent-ils?

—Ils lièrent ses jambes, le traînèrent dehors et tirèrent sur lui sept fois. Ils avaient mis un mouchoir de poche sur sa bouche.

—Dites ce que ces hommes reprochaient à votre mari.

—Ils lui reprochaient de ne pas avoir trouvé en se joignant à un club démocrate. Il leur répondit qu'il ne les tromperait plus.

—Henry Pinkston n'était-il pas un républicain actif et n'est-ce pas pour cela qu'il a été tué?

—Il a été tué parce qu'il était républicain. Qu'on le finisse dit Tebault et qu'il parte pour l'enfer. Il ne votera plus les tickets républicains.

—Dites comment vous fûtes traitée et qui vous maltraita?

—Le Dr. le même qui tira sur Henry tira aussi sur moi une fois. Quelques autres se mirent de la partie. L'un dit qu'il voulait en tâter. Il me tirèrent les jambes et me sautèrent dessus.

Wells—Avez-vous vu ceux qui ont tiré sur vous?

—Oui, ils ont tiré deux fois sur moi. Quand ils entrèrent ils me dirent de mettre mon bébé à terre. Non, leur dis-je.

—Qu'est devenu votre enfant? S'il a été tué, qui l'a tué?

—Ils entrèrent et dirent: Mettez votre enfant à bas.—Non, pourquoi voulez vous me tuer, leur dis-je? Je ne suis qu'une femme. Si vous voulez me tuer, tuez tout le monde. Ils coupèrent la gorge de mon enfant d'une oreille à l'autre. Je levai ma main et laissai mon enfant tomber à terre. Ils voulaient me prendre quelque chose avant de me tuer.

Deux eurent commerce avec moi avant de me tuer, mais je courus sous le lit et je reçus une balle à la jambe. Ils me tirèrent de dessous le lit et le brisèrent. Ils me donnèrent un coup de hache. L'un dit: si vous voulez tuer cette femme, ne la tourmentez pas. Il me donna un coup de couteau. Je le frappai et le couteau vola on ne sait où, et ils ne l'ont pas vu depuis. Ils prirent un autre couteau et m'en donnèrent plusieurs coups. Ils me firent des entailles sur les jambes et sur le côté avec la hache.

A ce point de son récit, la femme relache sa robe et découvre sa poitrine qui est toute coupée et qui est horrible à voir. La malheureuse s'évanouit et l'interrogatoire est suspendu jusqu'à ce qu'elle reprenne ses sens.

—Vous avez dit que votre enfant avait été tué. Qu'est devenu son corps?

—Ils le jetèrent dans le lac et nous ne le trouvâmes que 11 jours après.

—Savez-vous si d'autres gens ont été maltraités ou tués pour des raisons politiques?

—Je ne sais rien de cela. Je vins en bas de la rivière et je vis Marian Rhodes avec ses boyaux dehors.

—Connaissez vous quelqu'un qui ait été chassé de chez soi pour cause de politique.

—Je ne sais pas ce que vous appelez politique. J'ignore s'ils ont chassé d'autres gens que moi. Je ne sais que ce qui me concerne.

—Beaucoup de votants de couleur n'ont-ils pas été obligés de fuir la nuit pour échapper à ces hommes armés qui couraient la nuit dans la paroisse?

—Oui. J'ai vu beaucoup de gens fuir dans les bois pour échapper aux Bulldozers. Deux sont restés sur la case du moulin avec moi. C'étaient deux femmes.

Wells.—Vous dites que votre mari avait été jeté à terre. Que lui fit-on? Reçut-il des coupures sur quelques partie de son corps?

—Oh, oui. Ils le percèrent de coups de couteau; vous auriez pu entendre le couteau traçant sa voie comme lorsque vous coupez un cuir neuf. Le capt. Tebault dit à quelqu'un de lui tirer les bras.

Wells—Dites quelle partie de son corps fut coupée.

—Il a été coupé en bas et il a été coupé dans l'oreille.

—Vous avez dit qu'ils étaient conduits d'une manière inconvenante à l'égard de votre personne—qu'ils vous avaient outragée. Etait-ce avant ou après avoir tiré sur vous.

—Avant. Ils ne firent que cela et demandèrent aux autres s'ils en voulaient encore. Alors ils tirèrent sur moi. Cela fut fait au dehors de la maison, au clair de la lune. Ils prirent une hache pour me couper, mais elle se sépara du manche et vola de côté.

Wells—Ils vous ont d'abord frappée avec une hache.

—Oui, et ils m'ont frappée à la tête avec un pistolet. Ils tuèrent mon enfant pendant qu'ils m'attaquaient et se jouaient de moi. Après qu'ils eurent tué mon enfant, [illegible]

[illegible]

faire, et le Bureau ne doit reconnaître aucune question qui puisse l'éclairer. Nous voudrions demander au témoin si elle n'a pas dit, dans le [illegible] même du meurtre, à John Swanson et Tidwell que c'était un homme de couleur qui avait tué son mari?

Le témoin hautement—Oh non. Il y avait là deux hommes de couleur, mais Tidwell me dit de ne pas dire qui ils étaient. Oh non, non, non. On ne me fera pas dire cela. Oh, non. C'étaient des blancs. [illegible]

Morey—Nous n'objectons pas à un contre interrogatoire par le juge Spofford.

Spofford—Nous sommes pris par surprise par cette manière de procéder du Bureau, et nous ne pouvons être prêts.

Le gouv. Palmer—Cette affaire regarde plus qu'une élection présidentielle. Elle implique la dignité et l'honneur de la nature humaine. Il faut qu'elle soit éclairée à fond. Je pense donc que vous devez laisser les faits se développer tout entiers.

Sherman—Je partage l'opinion du gouv. Palmer. Un contre interrogatoire ne développerait rien. Il faut appeler des témoins, cela concerne l'humanité.

Le juge Ray—Je désire faire observer que nous sommes forcés de faire nos retours mardi prochain, même lundi, car mercredi le vote doit être donné. Si nous nous écartons de nos règles, il est certain que nous n'obtiendrons pas le résultat en temps opportun. Il y a quinze ou cinq paroisses pour lesquelles il faudra faire des enquêtes. Mieux vaut donc continuer. Les cours de justice sont ouvertes, et l'affaire pourra y être portée.

Aux représentations de Mr Gauthreaux, Mr Morey répond que les interrogatoires étaient connus des avocats démocrates dès le 22 du courant. Ils ont eu la chance de proposer des questions. C'est un fait de notoriété publique et je ne risque rien à dire que les témoins ne viendront jamais ici à moins d'être sous la garde du marshal des Etats-Unis.

Wells—Nous sommes ici pour décider une question politique et la réputation de personnes ne dépend de notre décision. Les cours sont ouvertes pour ces enquêtes. Qu'elles y soient portées, mais le bureau doit continuer à procéder. Si ces messieurs ne désirent pas faire subir au témoin un contre-interrogatoire, eh bien, entendons d'autres témoins.

On a interrogé alors Ben James, qui a témoigné sur les mauvais traitements exercés par les Bulldozers et quand il a eu fini, la défense avait pris son parti et décidé que la veuve Mme Pinkston subirait un contre-interrogatoire, ce qui a eu lieu, après quoi le Bureau s'est ajourné.

Séance du 29 novembre.

Réunion du Bureau à 10 heures et demie. Tous les membres sont présents.—Pour les Républicains ont paru MM. Stoughton, Van Allen, Kelly, White et Garfield; avocats, pour les Républicains, Dibble et Morey.—Pour les Démocrates, MM. Palmer, Trumbull, Jaliah, Bigler et Smith; avocats pour les Démocrates, le Col. Zacharie, McGloin et les membres du comité.

McGloin.—J'apprends qu'il y a quelque temps la paroisse de Livingston fut comptée comme une paroisse de laquelle aucuns retours n'avaient été reçus. C'est que tous les journaux avaient dit. Renseignements pris, je trouve que les retours ont été remis à l'enregistreur d'Etat le 20 novembre. Nous désirons que ces retours soient ouverts et comptés immédiatement.

Wells—Le Bureau doit continuer et suivre son règlement. Il faut en finir avec l'importante affaire d'Ouachita.

Anderson—J'opine pour que nous ouvrions les retours de toutes les paroisses qui sont en notre possession.

Wells—C'est ce que nous ferons.

Anderson—Que le clerc donne un reçu pour ces documents; nous les examinerons en temps et lieu.

Wells—Le clerc sait ce qu'il a à faire, il donnera le reçu. Nous devons continuer.

Gauthreaux—Vous avez dit, M. le Président, que les retours en duplicata de la paroisse de Natchitoches étaient gardés dans un magasin. Ils sont sous la garde d'un député greffier de cour et enfermés dans un coffre-fort en fer.

Wells—La loi requiert que les retours soient gardés dans la cour, au bureau du greffier.

Spofford—Je demande que le greffier donne une liste des personnes dont les retours n'ont pas été reçus.

Wickliffe—Les boîtes d'Est Baton Rouge sont sous la garde des officiers qui désirent les remettre. Je demande que le Bureau ouvre les boîtes et y prenne les retours.

Wells—Le greffier peut en donner un reçu, et ils seront ouverts ensuite, que l'affaire d'Ouachita sera terminée.

Zacharie.—J'appelle l'attention sur un article du *Republican* de ce matin, où il est dit que la nuit dernière, trois blancs sont allés chez Elisa Pinkston, témoin dans l'affaire d'Ouachita, et ont menacé de la tuer, ce qui l'a fait sortir de la maison pour appeler la police.

Zacharie.—C'est une grave charge et je crois que le Bureau verra la nécessité de faire une enquête à ce propos.

Wells—Le Bureau n'a pas d'autorité en l'espèce. C'est une affaire criminelle qui est du ressort des cours.

Zacharie.—Mais les personnes accusées doivent avoir la permission de se justifier devant le bureau.

Wells.—Vous pouvez les traduire devant une Cour.

Anderson.—Je fais observer qu'après la sortie du témoin de la salle le Bureau n'a plus à s'occuper de cette affaire.

McGloin.—La loi est très claire sur ce sujet. Le Bureau doit protéger les témoins qui ont comparu devant lui.

Wells—Je ne veux pas entendre d'arguments.

Morey, avocat des républicains, dit qu'il a quelques témoins à produire dans l'affaire d'Ouachita.

Wells—Nous devons interroger les témoins des autres parties, les témoignages dans les cas contestés doivent être conclus vendredi dans l'après midi.

Spofford—Je demande à connaître l'ordre dans lequel les affaires doivent être examinées.

Wells—Nous prendrons Est Baton Rouge après Ouachita. Je donne avis que le Bureau désire entendre pendant une heure des plaidoiries sur le point de naturalisation s'élevé dans la paroisse d'Orléans.

Le secrétaire rapporte que les retours de Grant, Lafayette et Tangipahoa ne sont pas enregistrés au Bureau.

Sur la requête du juge Spofford les retours par duplicata de ces paroisses sont demandés par la voie télégraphique.

Wells—Il vaudrait mieux envoyer chercher les boîtes contenant les retours.

Morey—Je demande si les témoignages dans les paroisses contestées doivent être tous reçus vendredi soir à 6 heures.

Wells—Oui.

McGloin—Il est impossible de les avoir tous alors.

Wells—Qu'y puis-je faire?

Palmer.—Je demande que les copies des protestations et des affidavits qui sont dans les mains du comité démocrate soient comparées avec celles déposées au Bureau, pour voir si elles sont correctes.

La permission est accordée.

Wells—Le Bureau va se retirer en séance exécutive. Les démocrates peuvent présenter deux témoins dans l'affaire d'Ouachita, et un seul sera présent à la fois.

Zacharie—Les républicains ont eu trois témoins, et nous devons jouir du même privilége.

Les autres avocats insistent sur ce point, mais M. Wells reste inflexible, et n'autorise que la production de deux témoins.

Avant d'entrer en séance exécutive, M. Anderson lit un rapport du sergent Chaumet de la police métropolitaine, qui dit que mardi à 8 heures du soir, MM. Hugh Jennings, Sam Young et Joseph Swain étaient allés chez Elisa Pinkston et lui avaient fait des questions sur le meurtre de son mari. A-t-il été tué par des blancs ou des nègres? Le rapport dit qu'un des hommes mit la main sur son pistolet et qu'Elisa Pinkston, voyant cela, avait pris la fuite.

Séance exécutive.

Mr Gauthreaux, le colonel Zacharie et d'autres demandent au Bureau de leur permettre de produire des témoins afin d'établir la fausseté de l'accusation.

Mr Gauthreaux pense que les accusés doivent être entendus.

Sur la demande de Mr Wickliffe, Mr Sanbbe, avocat d'Ouachita, a été entendu.—Il dit que deux des personnes nommées dans la communication, Mr Swain et Mr Young étaient dans la même chambre avec lui, rue du Canal 120, avec environ 30 autres personnes, toute la soirée et jusqu'à une heure du matin.

M. McGloin dit qu'il y a vingt autres personnes qui pourraient en témoigner.

Charles Tidwell est appelé pour témoigner du côté des Démocrates. On lui adresse des questions suivant les interrogations proposées, les avocats républicains ayant la permission de faire des questions orales.

[illegible]

PAROISSE DE [illegible] ... Electeurs de Hayes [illegible] ... Electeurs de Tilden [illegible]

PAROISSE DE VERNON. [illegible]

PAROISSE LAFAYETTE. [illegible]

PAROISSE GRANT. [illegible]

L'affidavit de [illegible]

Affaire sanglante [illegible]

Cour Supérieure Criminelle. [illegible]

TEMPERATURE.—Thermomètre de G. Dubarry [illegible]

—New England Shoe Agency.

LA CRISE AMÉRICAINE [illegible]

[illegible]

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
26 rue Bienville [illegible] Nouvelle-Orléans.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL
F.S — BORDEAUX
[illegible]
BERGIER & DE [illegible], Sole Agents, 42 Decatur St.
[illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
67 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
[illegible]

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,
Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
[illegible]

HEBERT & CIE.
59 Rue de Chartres 59
LIVRES D'ECOLE,
PAPIER ECOLIER,
PAPIER A LETTRES,
REGISTRES.
ALMANACHS ET AGENDAS Pour 1877.
ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX DE MODES.
PAPIERS PEINTS A PRIX RÉDUITS.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

LE DR. J. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE, [illegible]

CHAS. E. KELLS [illegible]

ST-CYR FOURCADE, PHARMACIEN, 215 RUE DU CANAL. [illegible]

Enfant perdu. [illegible] MARCEL DUPART.

Le Dr Thos. S. BASTON. [illegible]

Au Public. [illegible]

Maison Ste Anne. AU DRAPEAU ROUGE. AVIS AU COMMERCE. [illegible] E. ANGAUD.

Demande de Riz. [illegible]

Sirop Pectoral Balsamique de DUCONGE. [illegible]

ELKIN & CO. [illegible]

A LOUER. [illegible]

Avis important aux [illegible] DE $3 50 A $8 70 [illegible]

A louer. [illegible]

Avis spécial. [illegible]

AVIS. [illegible]

Enseignement des langues anglaise et française. [illegible]

Du débarquement de la barque COMTESSE [illegible], de Bordeaux.
100 barriques VIN rouge [illegible]
[illegible]

U. MARINONI [illegible]

ST-CYR FOURCADE, PHARMACIEN. Huile de foie morue de Norvège [illegible]

ATTENTION
FAITES PAS ERREUR.
LA MAISON "PRIX FIXES"
C. LAZARD & CO.,
N'EST PLUS AU COIN STE-ANNE ET LEVÉE,
[illegible]
Nos 213, 215 & 217,
VIEILLE-LEVÉE,
En face du Marché Français.
[illegible]
C. LAZARD & CO.

On demande [illegible]

Vache trouvée. [illegible]

PHILIP WERLEIN,
78, 80, 88 et 90 rue BARONNE.
PIANOS ET ORGUES. [illegible]

Consulat de Belgique. [illegible]

Demande de Couturières. [illegible]

On demande. [illegible]

Jardinier. [illegible]

Piano Pleyel. [illegible]

Mr. J. MONTAGNET, [illegible]
CHARBON [illegible]